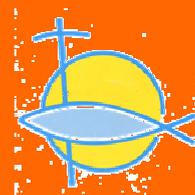




Diocèse de Vannes



## Missions et Rôles



Pour vivre et annoncer ensemble  
l'Évangile de Jésus-Christ  
Pour mettre en œuvre ensemble  
les nouvelles orientations diocésaines

## Introduction

Depuis trois ans, l'Église de Dieu qui est à Vannes est en démarche de projet, à la suite du Christ, au service de l'annonce de sa Bonne Nouvelle dans les réalités du Morbihan d'aujourd'hui.

Une première phase indispensable de réflexion, de proposition, de choix a été vécue, à laquelle tous les diocésains ont pu apporter leur contribution. Elle a permis de dégager des orientations pastorales et missionnaires promulguées par notre évêque, Mgr Centène, le 31 mai dernier, à Sainte-Anne d'Auray.

Le moment est maintenant venu de mettre en œuvre le projet élaboré et les orientations promulguées. Il importe de s'organiser, afin de se mettre, de manière efficace et féconde, au service de la conduite du projet diocésain et de la mise en œuvre des orientations diocésaines, sans oublier que l'organisation de la pastorale dans le diocèse se veut au service de l'annonce de l'Évangile dans une dynamique missionnaire.

A tous les niveaux de la vie diocésaine, dans un esprit de « communion pour la mission », chacun sera invité à prendre sa part dans l'œuvre commune : l'implication de chacun est importante, nécessaire, indispensable.

### **Au niveau diocésain, il a été notamment souhaité :**

- de définir plus clairement les missions des différents acteurs.
- de développer trois pôles pastoraux : le pôle prophète (première annonce, évangélisation, formation, catéchèse, catéchuménat...), le pôle prêtre (pastorale liturgique et sacramentelle, vie spirituelle, groupes de prière, centres spirituels...) et le pôle roi (service du frère, exercice de la charité, présence dans la cité...), afin de permettre notamment aux mouvements et aux services diocésains de collaborer toujours plus étroitement.
- de mettre en place un conseil épiscopal élargi, qui associe les responsables territoriaux (archiprêtres), pastoraux (services diocésains) et « transversaux » (finances, ressources humaines, communication) à la réflexion.

### **Au niveau des neuf pays qui constituent le diocèse, il s'agira :**

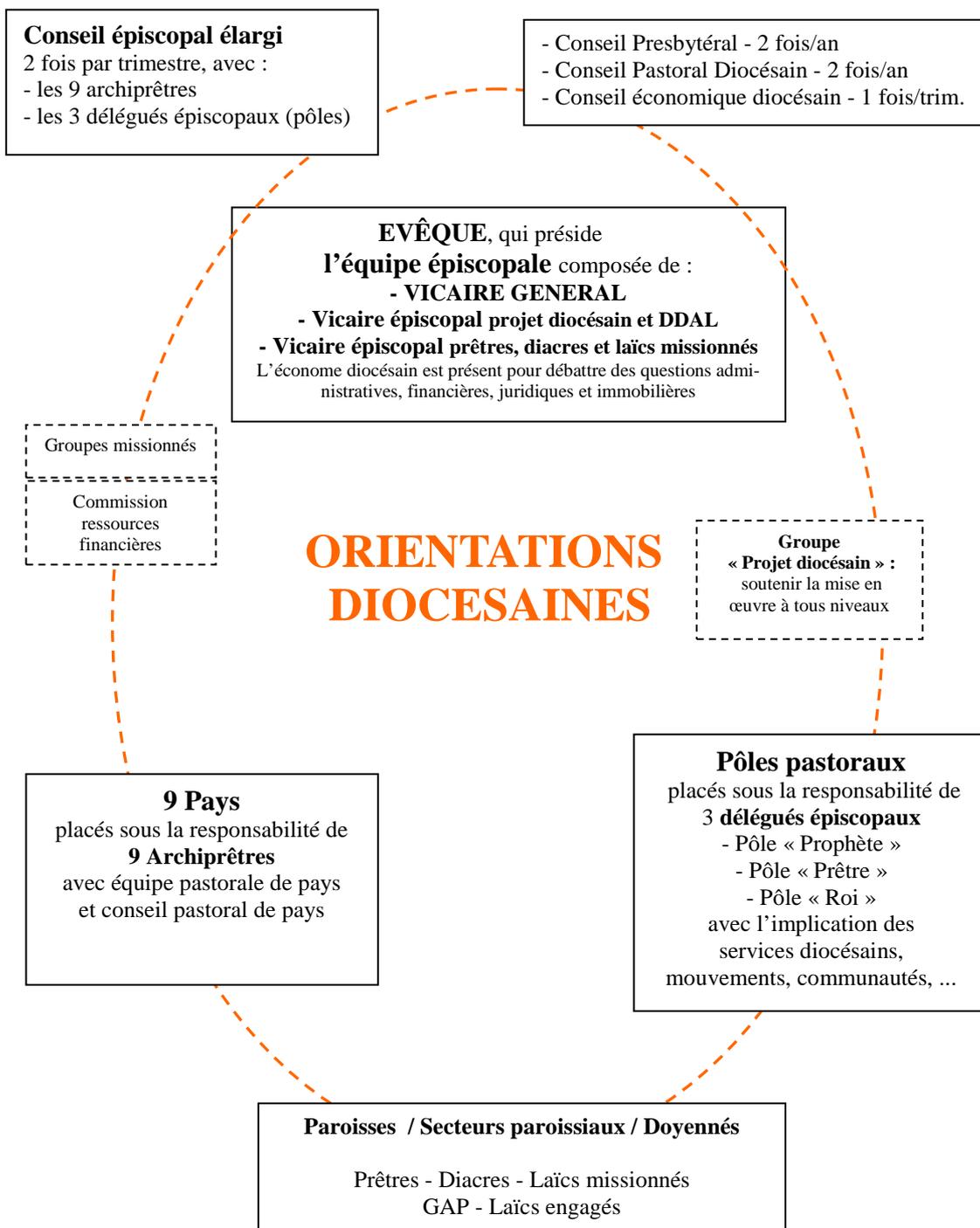
- de renforcer la dynamique de projet,
- de susciter l'appel de laïcs à la prise de responsabilités. Cela doit demeurer un souci permanent.
- de valoriser la mission de l'archiprêtre. Il est souhaitable qu'un bureau, composé de trois ou quatre personnes, porte avec l'archiprêtre le souci de l'animation pastorale et missionnaire du pays. Ce bureau pourrait être constitué de l'archiprêtre, d'un animateur de pays, d'un animateur laïc en pastorale et d'un diacre.

### **Au niveau des paroisses, des paroisses associées, des doyennés, on prendra soin :**

- de veiller à ce que la proximité soit vécue au mieux. Si le niveau du pays devient le lieu où les projets sont débattus, discutés et arrêtés, le doyenné et la paroisse demeurent les repères ordinaires pour la mise en œuvre des projets dans un esprit de proximité, de communion pour la mission.
- de mettre en place, dans chaque paroisse, un Groupe d'Animation Paroissiale (GAP) ou un conseil pastoral de paroisse. Le curé ou le recteur travaillera en priorité avec les correspondants des GAP ou avec le bureau du conseil pastoral, en cherchant à renforcer la vitalité de chaque paroisse. Tout ce qui peut favoriser cette vitalité et cette proximité doit être mis en œuvre, encouragé, soutenu.

Père Maurice Roger  
Vicaire Général

## UNE VUE D'ENSEMBLE



Pour exercer sa charge épiscopale d'enseignement, de sanctification et de gouvernement, l'évêque s'entoure d'une équipe de trois prêtres : un vicaire général, pour l'ensemble de la vie du diocèse, et deux vicaires épiscopaux, chargés de domaines particuliers.

Tout au long de l'année, ils travaillent ensemble au sein de l'équipe épiscopale présidée par l'évêque.

Un fonctionnement en conseil épiscopal élargi est aussi mis en place. Deux fois par trimestre, l'équipe épiscopale travaillera avec les archiprêtres (réalités territoriales) et avec les délégués épiscopaux en charge des trois nouveaux pôles pastoraux diocésains.

## **LE VICAIRES GENERAL**

**en lien avec l'évêque, suivi de l'ensemble de la vie diocésaine**

- **travail en lien avec les deux vicaires épiscopaux**
- **préparation et animation des rencontres de l'équipe épiscopale, présidées par l'évêque**
- **préparation et animation des rencontres du conseil épiscopal élargi**
- **travail avec le secrétariat de l'évêché**
- **mise en place et accompagnement des groupes missionnés**
- **travail avec les équipes pastorales de pays pour l'animation missionnaire**  
interlocuteur pour les archiprêtres -  
en lien avec le vicaire épiscopal chargé du projet diocésain
- **lien avec le Sanctuaire Ste Anne d'Auray** - accompagnement de son développement  
en lien avec le recteur du sanctuaire
- **lien avec les centres spirituels et maisons d'accueil**
- **lien avec les communautés, congrégations**  
en lien avec le Délégué à la vie religieuse
- **lien avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique**
- **suivi des réunions de travail et des rencontres diocésaines**
- **lien avec les maisons de prêtres âgés**  
en lien avec le vicaire épiscopal chargé des prêtres, diacres et laïcs missionnés
- **suivi de la Communication**  
en lien avec le délégué diocésain à la communication
- **suivi des affaires économiques et immobilières, au service de l'action pastorale**  
en lien avec l'économiste diocésain
- **délégué diocésain au diaconat**
- **interlocuteur sur des sujets de fond**
- **participation à des rencontres « hors diocèse »**

## **LE VICAIRE EPISCOPAL CHARGE DU PROJET DIOCESAIN et DELEGUE DIOCESAIN A L'APOSTOLAT DES LAICS (DDAL)**

### **En charge du Projet diocésain :**

**\* Veiller, soutenir, accompagner la mise en œuvre des orientations diocésaines à tous les niveaux :** paroisses, inter-paroisses, doyennés, pays, services diocésains, mouvements, communautés, ... Il travaillera en lien étroit avec les neuf archiprêtres, et les responsables des trois pôles pastoraux diocésains.

Pour l'aider dans ce travail, il a à ses côtés un « **groupe projet** », nommé par l'évêque, pour :

- être présent au niveau des pays (équipes pastorales, ...)
  - au niveau des services diocésains, des pôles pastoraux
  - au niveau des domaines transversaux
- aider à une évaluation régulière
- contribuer à la mise en place de la formation sur « projet pastoral et missionnaire »
- préparer des outils, pour aider les acteurs dans la mise en œuvre
- recenser les initiatives vécues, les partageant et les faisant connaître
- exploiter les idées exprimées dans les dossiers reçus en 2008-2009 autour des 8 verbes
- proposer un calendrier pour chaque année
- organiser des rencontres diocésaines (lancements d'année, assemblées, ...)
- susciter des initiatives nouvelles

**\* Suivre la vie des Maisons Diocésaines de Vannes et Lorient.**

### **Délégué diocésain à l'apostolat des laïcs :**

#### **Eveiller à la mission première des laïcs**

Rappeler le sens du témoignage collectif et l'importance des associations de fidèles laïcs au service de la mission de l'Eglise.

#### **Porter le souci de l'apostolat organisé**

Veiller à la juste place des mouvements et associations dans la vie et la mission de l'Eglise diocésaine. Rappeler que l'Eglise est plus grande que l'association, le mouvement. Développer un mode de conventionnement entre le diocèse et les mouvements.

Être attentif à la façon dont sont pris en compte dans ces mouvements et associations, la formation et la vie spirituelle de leurs membres, notamment l'accueil de la Parole de Dieu, la vie sacramentelle ou l'acheminement vers les sacrements.

Veiller à la manière d'assurer une présence significative des ministères ordonnés au sein des mouvements.

**Favoriser les collaborations entre mouvements, ainsi qu'entre mouvements, services et paroisses** (équipes pastorales, conseils pastoraux et GAP).

Effectuer ce travail en lien avec les trois délégués épiscopaux chargés des pôles pastoraux diocésains et les archiprêtres.

#### **Faire connaître les activités des mouvements et associations**

#### **Participation à des rencontres « hors diocèse »**

## LE VICAIRE EPISCOPAL CHARGE DES PRETRES, DES DIACRES ET DES LAÏCS AYANT UNE LETTRE DE MISSION

**Suivi de l'ensemble des missions confiées**, de leur cohérence, de leur mise en œuvre  
**Préparation des diverses lettres de mission.**

### **Présence auprès des prêtres**

en lien avec les archiprêtres

- accompagnement dans la vie matérielle et pastorale
- interlocuteur pour les questions de vie quotidienne
- lien de proximité / présence régulière d'écoute et de soutien
- propositions pour le ressourcement spirituel et accompagnement dans la formation continue, en lien avec le Père Bernard Théraud
- lien avec le conseil presbytéral
- attention aux besoins humains / gestion des difficultés, des imprévus
- accompagnement des prêtres non incardinés et relecture de leur mission.

### **Présence auprès des diacres**

en lien avec le Délégué Diocésain au diaconat et le responsable de la formation des diacres

- suivi et évaluation des missions
- soutien, écoute, ressourcement

### **Présence auprès des laïcs missionnés, salariés et bénévoles**

en lien avec les divers responsables concernés selon les personnes ou les missions

- vérification, clarification, suivi des missions confiées aux personnes
- travail à la bonne articulation entre droit du travail et droit canon
- harmonisation entre contrats de travail et lettres de mission
- formation « professionnelle » (compétences, pastorale, ...), en lien avec la formation permanente
- accompagnement – écoute – motivation / entretien d'évaluation
- parcours professionnels – trajectoires - perspectives
- évolution des missions en vue de la mise en œuvre du projet diocésain
- conditions de recherche et de recrutement (commission d'appel et d'entretiens d'embauche)
- conditions de travail / suivi du travail autour d'un projet de convention collective
- participation aux rencontres diocésaines des Animateurs laïcs en pastorale

### **Participation à des rencontres d'équipes pastorales de pays ou de doyennés**

### **Participation à des rencontres « hors diocèse »**

## LES DELEGUES EPISCOPAUX RESPONSABLES DES PÔLES PASTORAUX DIOCESAINS

**Trois pôles pastoraux se mettent en place dans le diocèse** (lettre pastorale de Mgr Centène, pages 29-30)  
Ils correspondent aux bases fondamentales de la vie chrétienne, posées au moment du baptême.

- \* **Le pôle « Prophète »** : première annonce, évangélisation, soutien dans la foi, formation ...  
Ses composantes : catéchèse, catéchuménat, formation, aumônerie de l'enseignement public, direction diocésaine de l'enseignement catholique, communication, pastorale des jeunes, oecuménisme ...
- \* **Le pôle « Prêtre »** : prière, liturgie, sacrements, vie spirituelle  
Ses composantes : pastorale liturgique et sacramentelle, vie spirituelle, groupes de prière, centres spirituels, pèlerinages, sanctuaire de Ste Anne d'Auray, Service des vocations ...
- \* **Le pôle « Roi »** : service du frère, exercice de la charité, présence dans la cité, problèmes de société  
Ses composantes : famille et société, PRTL, santé, solidarité, coopération, breton, gens du voyage ...

Chaque pôle est ainsi constitué de plusieurs services diocésains ou autres réalités diocésaines, et il est placé sous la responsabilité d'un **délégué épiscopal, qui a pour mission de :**

### **1- Fédérer les composantes du pôle pour :**

- permettre que toutes les composantes se connaissent
- mettre tout le monde dans une même dynamique de projet
- voir comment chacun, avec son domaine spécifique, va rentrer dans cette dynamique
- voir les propositions qui pourront être menées ensemble, dans le cadre de la dynamique du projet

2- En lien avec le vicaire général, **clarifier la mission confiée à chaque service diocésain partie prenante du pôle** dont il a la charge

3- Être le **garant de la bonne ecclésialité de ce qui se vit au sein du pôle** et de ses diverses composantes.

4- En lien avec le Vicaire Episcopal chargé du projet diocésain, **organiser la mise en œuvre d'actions concrètes** portées par le pôle pour :

- répondre à la demande du terrain
- proposer des initiatives diverses

Le Vicaire Episcopal « projet diocésain – DDAL » assure une coordination du travail des 3 pôles.  
Une fois par trimestre, il anime une rencontre avec les trois Délégués Episcopaux en charge des pôles pastoraux pour faire le point et voir l'avancée du projet diocésain et les appels ressentis.

Chaque responsable de pôle travaillera aussi en lien avec les membres des conseils pastoraux de pays concernés par le même domaine.

De même, il travaillera avec les membres des GAP et leurs équipes qui agissent dans le même domaine.

## LES ARCHIPRÊTRES, EN CHARGE DES PAYS

Les pays sont appelés à se développer pour mettre en œuvre un « projet missionnaire de pays » (voir lettre pastorale de Mgr Centène pages 10 à 12 et 27 à 29)



### Chaque pays est placé sous la responsabilité d'un archevêque dont la mission est :

- d'être un interlocuteur privilégié pour les prêtres de son secteur géographique (difficultés, demandes, soutien ...), en lien avec le vicaire épiscopal chargé des prêtres, diacres et laïcs missionnés
- de mettre en place et d'animer le travail de **l'équipe pastorale de pays**, en lien avec les équipes pastorales de doyennés (voir lettre pastorale de Mgr Centène page 29)
  - répartition des rôles de chaque membre de l'équipe
- de mettre en place et d'animer le travail du **conseil pastoral de pays** (voir lettre pastorale de Mgr Centène page 29)
- de soutenir l'action au sein des paroisses du pays en lien avec le vicaire épiscopal chargé du projet diocésain
  - souci de la mise en place des GAP dans les paroisses, et soutien de leur action : journées de regroupement / soutien par mission des membres des GAP / ressourcement spirituel
  - aide pour que les paroisses entrent dans la dynamique du projet diocésain et se donnent chaque année des objectifs, se définissent des méthodes et des moyens, évaluent leur action ...
- de porter le souci du développement de la pastorale sur l'ensemble du pays
  - rencontres de travail diverses
  - mise en place de rassemblements en pays (sacrements, fêtes, ...)

L'archevêque ayant aussi charge de paroisse, il lui faudra pouvoir disposer du temps nécessaire pour mener à bien cette mission au niveau du pays.

Cela sera facilité par une bonne organisation et une **implication forte de l'équipe pastorale de pays**.

Cette équipe pastorale de pays se réunira au moins 3 fois dans l'année.

Cette équipe devra alors prendre toute sa place, avec une responsabilisation de chacun des membres, et une définition claire des divers rôles.

Un projet de mise en place d'animateurs de pays est aussi à l'étude.

PAROISSES—INTERPAROISSES—DOYENNES

## L'ÉQUIPE PASTORALE DE DOYENNE

L'équipe pastorale de doyenné est un maillon important et essentiel dans le travail d'évangélisation au plus près des réalités locales.

Composée des prêtres, des diacres, et des laïcs missionnés, cette équipe a une vision globale de la mission sur un territoire donné qui est soit la paroisse, soit des paroisses associées, soit un doyenné. Elle se réunit régulièrement. L'ordre du jour est fixé quelques jours à l'avance. Les rencontres sont animées par le prêtre responsable. Un compte rendu est rédigé après chaque rencontre.

Au service du projet pastoral et missionnaire de pays, elle a pour but de :

- travailler en étroite collaboration avec les GAP pour la réalité rurale ou le bureau du Conseil Pastoral de paroisse pour la réalité urbaine ;
- définir, en fonction du projet pastoral et missionnaire de pays, les objectifs et les moyens pour le réaliser en tenant compte de l'identité de chaque paroisse, de chaque communauté chrétienne ;
- organiser et d'animer la vie des communautés chrétiennes ;
- soutenir, encourager et aider les paroisses dans la recherche de chemins nouveaux pour l'annonce de l'Évangile ;
- appeler des laïcs à prendre une part active dans la mission d'évangélisation ;
- solliciter les services diocésains ou les 3 pôles pour la mise en œuvre du projet pastoral et missionnaire ;
- travailler en étroite collaboration avec les acteurs pastoraux du pays ;
- tisser des relations de proximité avec les différents acteurs de la vie locale, tant aux plans économique, social, politique, culturel, scolaire, qu'au plan ecclésial.

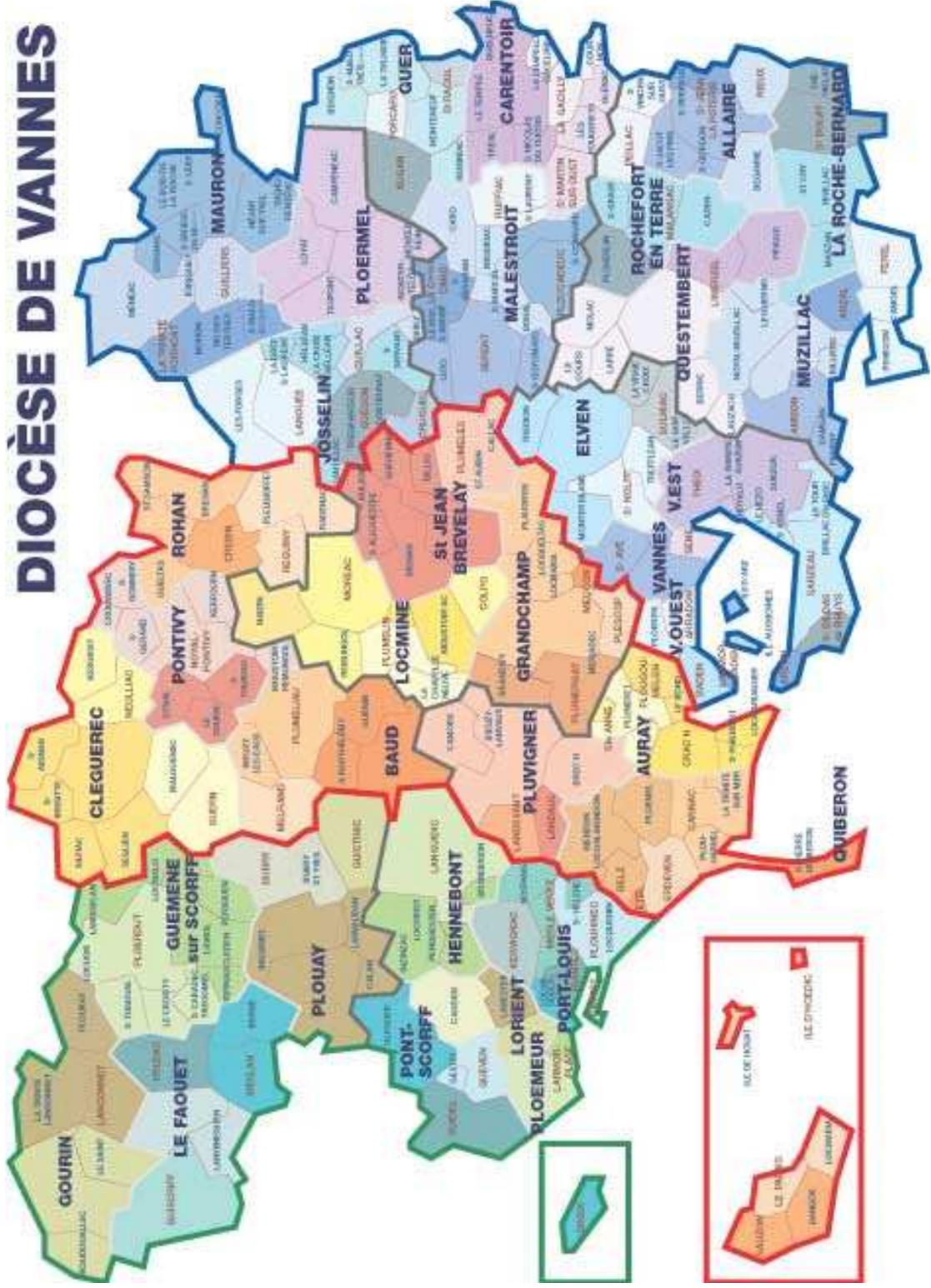
## LES GROUPES D'ANIMATION PAROISSIALE (G.A.P.)

Les GAP sont au service de la vie et de la croissance de la communauté chrétienne. Or, pour qu'il y ait communauté chrétienne, les trois fonctions baptismales -prophète, prêtre et roi- doivent s'exercer. C'est la communauté chrétienne qui est missionnaire.

Aussi, les GAP sont au service de cette mission, non pour faire à la place des autres chrétiens engagés sur la paroisse, mais pour, avec eux et l'équipe pastorale de doyenné, mettre en œuvre les orientations, pour encourager le travail missionnaire, pour appeler d'autres personnes à prendre une part active à la vie paroissiale, pour inscrire la communauté locale dans une dynamique d'ouverture et d'avenir.

Du côté de la mise en œuvre et de l'action d'une pastorale missionnaire, décidée en concertation avec le Conseil Pastoral de Pays et l'équipe pastorale de doyenné, les GAP peuvent se réunir régulièrement. La rencontre est alors animée par le correspondant. Il est important qu'un ordre du jour soit établi à l'avance et transmis au curé doyen. L'objet de la rencontre porte toujours sur un point de mise en œuvre du projet en fonction des objectifs définis préalablement, en fonction de la réalité locale.

# DIOCÈSE DE VANNES



## CONTACTS

► **EVECHE** - Secrétariat Monseigneur CENTENE  
Le Petit Tohannic - BP 3 - 56001 Vannes Cedex  
Tél : 02 97 68 30 60 - secretariat.monseigneur@diocese-vannes.fr

► **VICAIRE GENERAL** - Père Maurice ROGER  
Evêché - Le Petit Tohannic - BP 3 - 56001 Vannes Cedex  
Tél : 02 97 68 30 56 - maurice.roger@diocese-vannes.fr

► **VICAIRE EPISCOPAL « Projet diocésain et DDAL »** - Père Jean-Pierre PENHOUE  
Maison du diocèse - 55 rue Mgr Tréhiou - BP 12 - 56001 Cedex  
Tél : 02 97 68 42 85 - jppenhout@orange.fr

► **VICAIRE EPISCOPAL « Prêtres diacres laïcs missionnés »** - Père Gaétan LUCAS  
4 rue du Souvenir Français - 56420 - Plaudren  
Tél : 02 97 45 90 60 - gaetan.lucas@diocese-vannes.fr

### ► **POLES PASTORAUX DIOCESAINS**

\* **Pôle « PROPHETE »**

**Père Roland LE GAL** - Tél : 02 97 68 15 66  
pole.prophete@diocese-vannes.fr

\* **Pôle « PRETRE »**

pole.pretre@diocese-vannes.fr

\* **Pôle « ROI »**

pole.roi@diocese-vannes.fr

### ► **ARCHIPRETRES, en charge des Pays**

Pays de Vannes

**Père Pierre Lanco**  
Tél : 02 97 47 10 88 - pays.vannes@diocese-vannes.fr

Pays de Guer, Carentoir, Malestroit

**Père Jean-François Audrain**  
Tél : 02 97 22 02 13 - pays.guer@diocese-vannes.fr

Pays de La Roche Bd, Allaire, Muzillac,  
Questembert-Rochefort en Terre

**Père Francis Loisel**  
Tél : 02 99 90 61 14 - pays.larochebernard@diocese-vannes.fr

Pays de Ploërmel, Josselin,  
Mauron,-La Trinité Porhoët

**Père Pierre Joubaud**  
Tél : 02 97 74 07 05 - pays.ploermel@diocese-vannes.fr

Pays de Lorient, Hennebont, Ploemeur,  
Pont-Scorff, Port-Louis

**Père Gwénaél Maurey**  
Tél : 02 97 64 39 64 - pays.lorient@diocese-vannes.fr

Pays du Faouët, Gourin,  
Guémené-sur-Scorff, Plouay

**Père Claude Quéro**  
Tél : 02 97 23 09 37 - pays.lefaouet@diocese-vannes.fr

Pays de Pontivy-Cléguérec, Baud, Rohan

**Père Jean-Paul Cado**  
Tél : 02 97 25 02 53 - pays.pontivy@diocese-vannes.fr

Pays de Locminé-St Jean Brévelay,  
Grand-Champ

**Père Yves Carteau**  
Tél : 02 97 60 00 25 - pays.locmine@diocese-vannes.fr

Pays d'Auray, Quiberon-Belle-Ile-Belz,  
Pluvigner

**Père Adrien Collet**  
Tél : 02 97 24 04 64 - pays.auray@diocese-vannes.fr

### ► **GROUPE PROJET DIOCESAIN**

**Secrétariat** - Maison du diocèse - 55 rue Mgr Tréhiou - BP 12 - 56001 Cedex  
Tél : 02 97 68 15 60 - projet@diocese-vannes.fr

*« Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la Terre.  
Allez donc, de toutes les nations faites des disciples,  
baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit,  
et apprenez-leur tout ce que je vous ai prescrit.  
Et voici que je suis avec vous tous les jours  
jusqu'à la fin du monde. »*

*(Mt 28, 18-20).*

---

## SOMMAIRE

### Introduction

#### Au niveau diocésain :

- une vue d'ensemble \_\_\_\_\_ Page 1
- mise en place d'une nouvelle équipe autour de l'évêque :
  - \* le vicaire général \_\_\_\_\_ Page 2
  - \* les deux vicaires épiscopaux
    - l'un chargé du projet diocésain, avec le soutien d'un « groupe projet », et Délégué Diocésain à l'Apostolat des Laïcs (DDAL) \_\_\_\_\_ Page 3
    - l'autre en charge des prêtres, diacres et laïcs missionnés \_\_\_\_\_ Page 4
- le développement de 3 pôles pastoraux : prophète, prêtre, roi, placés sous la responsabilité de délégués épiscopaux \_\_\_\_\_ Page 5

#### Au niveau des pays

- l'archiprêtre \_\_\_\_\_ Page 6

#### Au niveau local

- l'équipe pastorale de doyenné \_\_\_\_\_ Page 7
- les Groupes d'Animation Paroissiale (G.A.P.) \_\_\_\_\_ Page 7

Une carte du Diocèse \_\_\_\_\_ Page 8

Contacts \_\_\_\_\_ Page 9

---

**Site internet diocésain : [www.vannes.catholique.fr](http://www.vannes.catholique.fr)**